

Chers membres,



Étant donné que les mesures à prendre concernant le coronavirus (COVID-19) relèvent du gouvernement provincial, nous ne pouvons ni n'avons le droit de donner des indications ou contre-indications de quelque type que ce soit. Nous vous demandons donc de suivre tous les protocoles que les professionnels de la santé mettent à votre disposition.

La direction ainsi que le personnel de votre Association, l'AMQ®, sont là pour vous. Nous vous soutenons en ces moments critiques, vous écoutons et sommes à votre disposition.

SITE OFFICIEL DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/>

Afin de mieux comprendre la situation et les actions à prendre, nous vous demandons de visiter le site du gouvernement du Québec mis à la disposition du public et cité ci-haut.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

Si vous éprouvez de l'inquiétude ou de l'anxiété par rapport au coronavirus, vous pouvez composer, sans frais, le 1 877 644-4545.

CHAÎNE D'INFORMATION LCN DÉBROUILLÉE

<https://www.tvnouvelles.ca/2020/03/13/en-direct--la-chaine-lcn-en-debrouillage>

Dans un souci d'intérêt public et afin d'informer les Québécois sur l'évolution de la situation de la COVID-19, la chaîne d'information LCN sera débrouillée pour une période de deux semaines. La vidéo, qui est toujours en direct, est cliquable ci-haut.

PROGRAMME D'AIDE TEMPORAIRE AUX TRAVAILLEURS

<https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/aide-financiere/programme-aide-temporaire-aux-travailleurs/>

Le gouvernement du Québec a mis en place un programme destiné à offrir une aide financière pour répondre aux besoins des travailleurs qui ne peuvent gagner en totalité leur revenu de travail et qui ne sont pas admissibles à un autre programme d'aide financière en raison d'un isolement pour contrer la propagation du virus COVID-19. Si vous souhaitez obtenir des informations sur ce programme, vous êtes invités à cliquer sur le lien ci-haut.

FERMETURES

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/>

Le gouvernement du Québec ordonne, entre autres, la fermeture des commerces et endroits publics suivants : piscines, spas, saunas...

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/>

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19.html>

Nous vous demandons surtout et avant tout de suivre les instructions des autorités sanitaires dans les liens cliquables ci-haut.

Voici quelques informations pertinentes contenues sur le site officiel du gouvernement du Québec.

Pour tout le monde

- ✓ Lavez-vous les mains souvent à l'eau tiède courante et au savon pendant au moins 20 secondes.
- ✓ Utilisez un désinfectant à base d'alcool si vous n'avez pas accès à de l'eau et à du savon.
- ✓ Observez les règles d'hygiène lorsque vous toussiez ou éternuez :
 - Couvrez-vous la bouche et le nez avec votre bras afin de réduire la propagation des germes.
 - Si vous utilisez un mouchoir en papier, jetez-le dès que possible et lavez-vous les mains par la suite.
- ✓ Si vous êtes malade, évitez le contact avec les personnes plus vulnérables, dont les personnes âgées et les personnes ayant une maladie chronique. Par exemple, évitez de rendre visite aux personnes hospitalisées, aux personnes hébergées dans les centres d'hébergement de soins de longue durée ou dans les résidences privées.
- ✓ Éviter le contact direct pour les salutations, comme les poignées de main, et privilégier l'usage de pratiques alternatives.

À retenir

- ❖ Chaque personne a un rôle à jouer afin de diminuer les risques de propagation des virus.
- ❖ Les masques ne constituent pas un outil de protection efficace pour la population générale. Leur utilisation est plutôt indiquée pour les patients chez qui une infection est suspectée ainsi que pour les professionnels de la santé qui les soignent.

La Direction